LES ANNONCES SONT REÇUES :
A MARSEILLE : Chez M. G. Allard, rue Pavillon, 31 et dans nos bureaux;
A PARIS : à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8.

ABONNEMENTS :

| | 3 mois | 6 mois | 1 an |
|---|---|---|---|
| B.-du-Rh. et départements limitrophes. | 8 fr. | 15 fr. | 28 fr. |
| France et Colonies.. | 9 fr. | 17 fr. | 32 fr. |
| Etranger..... | 12 fr. | 22 fr. | 40 fr. |

*Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois*

# Le Petit Provençal

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

Mercredi 25 Décembre 1918
RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
75, rue de la Darse, 75
MARSEILLE
Téléph. : Direction 2-90. - Rédaction 2-72 39-50
Bureaux à Paris : 10, rue de la Bourse
43e ANNEE — 10 cent. — N° 15.298

*TRIBUNE LIBRE*

## REVOLUTIONS

Il ne faut pas se laisser griser par les mots. Un homme réfléchi doit toujours rechercher ce qu'ils cachent. Le mot « révolution » par exemple, si prestigieux qu'il soit, ne signifie rien par lui-même, car un bouleversement n'est pas excellent par le seul fait qu'il existe. Une révolution est bonne si elle améliore un régime politique ou un Etat social. Elle est mauvaise, si elle amène une situation pire que celle à laquelle elle prétend remédier. En d'autres termes, une révolution se juge à ses fruits. Quand elle éclate dans une nation, il est prudent de ne point l'admirer prématurément.

Que vaut la révolution allemande ? Nous ne le saurons que quand elle se sera régularisée et qu'elle aura produit des résultats. Elle n'en est encore qu'à la période cahotique. Il est sage d'attendre et de réserver son blâme ou son approbation.

Tout ce que nous savons d'elle, c'est qu'elle est née de la défaite. Si les armées alliées avaient été battues, et si l'empereur Guillaume était entré en triomphateur à Paris, nulle révolution ne se serait produite en Allemagne.

Les armées allemandes, maîtresses de la France jusqu'à la Loire, auraient ravagé et saccagé nos plus riches provinces agricoles du Centre et de l'Ouest comme elles ont ravagé et saccagé nos régions industrielles du Nord et de l'Est. L'hégémonie allemande se serait étendue à toute l'Europe, et l'Allemagne entière, grisée par le succès, gorgée de nos dépouilles, acclamerait son empereur. On ne saurait trop exalter la valeur de l'intervention américaine. Elle a sauvé l'Europe de l'esclavage et la France de la ruine totale.

Mais, battue et déçue dans ses espérances, l'Allemagne ne pouvait pas ne pas faire retomber sur ses dirigeants la responsabilité de sa défaite et de son humiliation. De là la révolution que nous contemplons en ce moment.

Il se peut que cette révolution tourne bien. Il se peut aussi qu'elle tourne mal, soit qu'elle retombe dans la réaction, soit qu'elle sombre dans le bolchevisme, qui n'est d'ailleurs qu'une forme de la réaction.

Je crois cependant, étant donné le degré de culture du peuple allemand, bien supérieur à celui du peuple russe, que l'Allemagne évitera le bolchevisme, qui ne serait pour elle qu'une cause de ruine et de misère générales. Il est plus probable que le mouvement aboutira à créer une sorte de république démocratique à forme étatiste, car l'étatisme semble appartenir au génie propre de l'Allemagne. C'est ce que nous pouvons souhaiter de mieux, et pour elle et pour nous. Nous avons tout intérêt, si nous voulons réaliser la forte créance que nous avons sur elle, à ce qu'elle établisse un régime stable, présentant quelques garanties. Il n'y a, chez nous, que les nationalistes ou quelques fous pour souhaiter le bolchevisme, c'est-à-dire le gâchis et la ruine complète, à l'Allemagne. Il y aurait là, pour nos chauvins, un excellent prétexte pour justifier leurs désirs d'occupation totale et leurs appétits d'annexions.

Avant l'Allemagne et sous l'action d'autres causes, la Russie avait fait sa révolution. Elle n'a surpris que ceux qui ne connaissaient pas l'état intérieur de cet immense empire.

La chute du tsarisme fut un événement considérable. Elle libérait le peuple russe d'une longue et douloureuse oppression. On ne pouvait donc que saluer la révolution russe. Elle ouvrait de vastes espérances de liberté et de transformations sociales.

Après une période de tâtonnements, la révolution sembla se régulariser, sous le gouvernement provisoire de Kerensky. Celui-ci fit les plus nobles efforts pour maintenir le front russe face aux armées de l'autocratie allemande. Il y avait réussi. Honnête homme, il convoqua le peuple russe à l'élection d'une Assemblée constituante, qui eut été la représentation vivante de la révolution. Le bolchevisme, sous l'action de quelques ambitieux, traîtres ou fous, vint tout gâcher et tout plonger dans le néant. Il désorganisa le front et, par le traité honteux de Brest-Litovsk, livra la Russie au kaisérisme alors triomphant. Et, quand la Constituante, enfin élue avec une énorme majorité socialiste, voulut se réunir, le dictateur Lenine, secondé par une horde de prétoriens en délire, la dispersa brutalement.

Depuis ce jour, il n'y a plus de révolution russe. A la volonté du peuple s'est substituée une abominable dictature d'ambitieux et de profiteurs qui n'ont su qu'établir un régime d'oppression et de violence dont le prolétaire russe est la première victime.

Les prisons, comme sous le tsarisme, furent remplies des meilleurs socialistes, de ceux qui avaient lutté le plus courageusement contre la tyrannie des tsars. Le vieux et illustre révolutionnaire Pierre Kropotkine lui-même fut, à l'âge de 80 ans, replongé dans les cachots d'où il avait pu s'échapper, comme par miracle, en 1876, sous le règne d'Alexandre II. La liberté de la presse fut totalement supprimée, et l'on fusilla, dans la rue, le peuple qui se dressait pour demander du pain.

La caractéristique du régime bolcheviste, c'est la famine et la misère. L'industrie est arrêtée partout, et le paysan, qui ne produit plus que pour se nourrir lui-même, est la victime incessante des razzias opérées par la soldatesque dictatoriale pour la nourriture des tyrans et pour la sienne propre.

C'est en vain que les socialistes les plus honnêtes et les plus qualifiés, qui ont vu les faits, sont venus dénoncer parmi nous ce régime de misère, de sang et de tyrannie. C'est en vain que les organisations ouvrières et socialistes russes ont fait entendre les accusations les plus formelles et les plaintes les plus déchirantes. Quelques fous ou illuminés, victimes de l'empire des mots, persistent, en France, à nous présenter le bolchevisme comme une sorte de réalisation socialiste, alors qu'il en est précisément le contraire et qu'il ne s'offre à nous que comme la dictature de quelques aventuriers audacieux qui, profitant de l'ignorance et du désarroi du peuple russe, ont réussi à asseoir leur fortune personnelle sur la misère et la ruine générales.

Rien de plus dangereux pour le socialisme lui-même qu'une pareille illusion. Elle est trop profitable à la réaction pour que l'on ne se dresse pas devant elle. Lier le socialisme au bolchevisme serait déshonorer pour longtemps l'idéal socialiste.

Et ceci démontre que, lorsque l'on parle de révolution, il faut chercher ce qui se cache sous ce mot. Le bolchevisme n'est pas la révolution. Il est la contre-révolution. Il ressemble à ces tyrannies antiques qui s'élevaient parfois sur les peuples encore grossiers et crédules. Il est fait essentiellement d'ignorance et de barbarie. Tout le contraire du socialisme.

**Maurice Allard.**

## L'Abolition du Service militaire en Europe

### L'opinion de M. Lloyd George

Londres, 24 Décembre.

Le colonel Repington commente, dans le *Morning Post*, la déclaration de M. Lloyd George, concernant son intention de proposer l'abolition de la conscription en Europe.

Cette proposition, dit-il, est digne de cet homme d'Etat ; elle recueillera l'approbation de certains Etats et, notamment, des petits Etats. La fin de la conscription serait un bienfait pour l'humanité, mais nous ne sommes pas encore en mesure d'abolir le service obligatoire dans toutes les éventualités. Personne ne veut la conscription pour elle-même, mais il faut d'abord assurer la paix dans des conditions qui nous assurent que nous récolterons les fruits de nos victoires.

Le critique ne voit aucun indice qui permette de croire que les Allemands pensent à abolir la conscription ; il exprime le désir de voir cette abolition comprise dans les conditions de paix.

Quand la conscription sera abandonnée en Europe, alors nous pourrons nous dévêtir de notre armure ; mais agir ainsi sans nous soucier des dangers qui nous entourent, ce serait mettre en péril l'avenir de la civilisation et des destinées de l'empire britannique.

## La Convocation de l'Internationale

Paris, 24 Décembre.

Le *Populaire* annonce que M. Arthur Henderson, agissant au nom de la classe ouvrière britannique, d'accord avec Huysmans et Van Kol, convoque l'Internationale pour le 6 janvier prochain à Lausanne.

# La Situation en Russie

### Les Alliés n'entreprendraient qu'une opération de police

## L'ARMÉE BELGE EN ALLEMAGNE

Paris, 24 Décembre.

Le président Wilson a rendu, ce matin, visite à M. Clemenceau, président du Conseil.

Un piquet du 237e régiment territorial d'infanterie a rendu les honneurs à l'arrivée et au départ du président Wilson.

## LA SITUATION

*— De notre correspondant particulier —*

*Paris, 24 Décembre.*

*Voici le premier Noël depuis cinq ans qui apporte à l'humanité toute la douceur qui s'attache à la légende chrétienne. L'esprit a vaincu la matière. Le droit a eu raison de la violence. La civilisation triomphe de la kulture qui n'en est que la parodie grimaçante.*

*Pourquoi faut-il qu'une ombre plane sur ce rayonnement d'espérance ? La guerre qui semblait avoir changé tant de choses et modifié si profondément l'esprit public a tout purifié, peut-être, hormis les petites mères. Les mêmes intrigues du temps de paix se discernent. Les mêmes manœuvres se trament dans l'ombre propice des couloirs à l'heure même où le gouvernement français doit pouvoir figurer comme l'expression unanime de la nation — et de la nation qui a le plus de droits à affirmer. Il est miné sourdement par des ambitions impatientes.*

*Nous n'hésitons pas à dire qu'à cette heure tout ce qui pourrait avoir pour effet d'affaiblir l'autorité du gouvernement serait dirigé contre la France. S'il fut utile et nécessaire de pratiquer l'union sacrée au moment du péril, il l'est plus encore à la veille du jour où la Patrie triomphante, mais saignante de toutes les plaies de son corps, va faire entendre sa grande voix dans le concert des peuples.*

*Que le Parlement, si injustement décrié, y réfléchisse.*

MARIUS RICHARD.

## L'Exécution de l'Armistice

### Tous les sous-marins allemands n'auraient pas été rendus

Paris, 24 Décembre.

Le *Matin* signale qu'aux termes de la clause 22 de l'armistice, tous les sous-marins allemands actuellement existants devaient être livrés aux Alliés. Cette clause n'a pas encore été complètement exécutée. On signale notamment la présence à Trondjhem, sur la côte de Norvège, du croiseur sous-marin *U-157*, qui est sans doute le plus récent et le plus perfectionné des navires de ce type.

Son déplacement est de 1.800 tonneaux. Il est armé de deux canons de 150, et son équipage comprend 76 hommes, sous le commandement du capitaine de corvette Rabe.

Il détient, croyons-nous, le record de la piraterie sous-marine, en ce sens qu'il est resté en croisière quatre mois et demi sans toucher terre.

Il serait intéressant de connaître le nombre de ses victimes. En tout état de cause, sa reddition aux Alliés s'impose au plus tôt.

### Les troupes belges en Allemagne

Paris, 24 Décembre.

*Communiqué belge :*

La 1re brigade de cavalerie est entrée aujourd'hui en Allemagne. Elle a atteint Balfdorf. Aucun changement ailleurs.

### Les troupes françaises à Francfort

Bâle, 24 Décembre.

Le faubourg de Nied, près de Francfort-sur-le-Mein, a été occupé par les troupes françaises.

### Les troupes françaises en Hongrie

Paris, 24 Décembre.

Les troupes serbes et les troupes roumaines ne se trouveront pas en contact dans le banat de Temesvar, région où la population est mixte. Des mesures, en effet, ont été prises pour que des troupes françaises soient échelonnées le long d'une ligne tracée de 10 kilomètres à l'est de la voie ferrée Temesvar-Verchetz.

## Au Conseil des Ministres

### LA LIQUIDATION DES STOCKS DE GUERRE

Paris, 24 Décembre.

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré.

Le Conseil a autorisé le ministre des Finances à présenter à la signature du président de la République, un décret créant un Office de liquidation des stocks de guerre. Cet organisme, rattaché au ministère des Finances et placé sous l'autorité d'un commissaire délégué, aura la tâche de liquider les approvisionnements de toutes sortes (denrées, matières premières, matériel, produits divers) ainsi que les animaux dont les services publics et en particulier les services militaires n'ont plus l'emploi ainsi que ceux abandonnés par l'ennemi. Les stocks actuellement disponibles représentent déjà une valeur considérable. Celle-ci ira en augmentant au fur et à mesure de la démobilisation progressive de l'armée.

Les approvisionnements à liquider étant détenus par un grand nombre de services, la coordination des opérations par une direction unique permettra de les conduire avec rectitude et en conformité des intérêts économiques du pays tout en procurant au Trésor des ressources importantes.

Par un second décret, le contrôleur général de 1re classe de l'administration de l'armée de Boysson est nommé commissaire délégué à la liquidation des stocks.

La Commission interministérielle présidée par M. Maurice Bloch, procureur près la Cour des comptes, prend le nom de Commission consultative de la liquidation des stocks. Elle est obligatoirement consultée sur la direction à donner aux opérations et émet son avis sur toutes les questions qui lui sont renvoyées par le ministre des Finances.

## La Situation en Russie

### Une opération de police

Paris, 24 Décembre.

On lit dans l'*Intransigeant* :

Il semble aujourd'hui que les Alliés soient disposés à abandonner l'idée d'une opération de vaste envergure en Russie. Les gouvernements alliés se contenteraient d'opérations de police et soutiendraient les gouvernements des pays voisins de la Russie qui combattent le bolchevisme comme la Pologne et l'Ukraine. On pense, d'autre part, que les accords qui existent entre la Pologne et l'Allemagne sont exploités par le gouvernement de Berlin comme prétexte pour réorganiser son armée.

### Le Danemark a protégé les sujets français

Copenhague, 24 Décembre.

M. Harold Scavenius, ministre danois à Pétrograde, qui prit soin des intérêts français en Russie, vient de rentrer au Danemark.

Au cours d'une interview, il a dit :

« Il y avait, à Pétrograde et à Moscou, 1.500 Français et Françaises.

« C'étaient des officiers, des fonctionnaires, des chauffeurs, etc., qui se trouvaient presque sans ressources.

« Ce n'est pas sans difficultés que nous avons défendu leurs demeures et leurs biens.

« A chaque instant on nous téléphonait en nous demandant d'intercéder lorsque les bolcheviks voulaient tout piller.

« Nous prenions ces affaires en main avec la force armée que nous avions à notre disposition. »

### En Esthonie

Stockholm, 24 Décembre.

Un communiqué officiel d'Esthonie dit :

Les bolchevistes se sont emparés de Dorpat.

Les troupes esthoniennes, sur le front de Wesenburg, battent en retraite. Les troupes allemandes marchent sur Fellin, en route pour Riga.

### Milioukoff quitte Paris

Paris, 24 Décembre.

M. Milioukoff, ancien ministre des Affaires étrangères de Russie, avait pris, on s'en souvient, en juillet dernier, une attitude nettement favorable à l'Allemagne. Ayant quitté Jassy, il obtint à Constantinople un passeport pour la France par suite d'une erreur. Il séjournait à Paris depuis quatre jours, dans un hôtel de la rive gauche. Hier, il a dû quitter la capitale où sa présence était jugée inutile.

Ajoutons que ce diplomate avait la prétention de traiter pour l'intervention des Alliés contre le gouvernement de Pétrograde.

## La Révolution en Allemagne

### La lutte entre socialistes et bourgeois

Berne, 24 Décembre.

D'après des renseignements parvenus de Berlin, le parti Haase perd chaque jour du terrain.

Il est même très probable qu'il cesse, peu à peu, d'exister comme organisation indépendante.

Les partis extrêmes reprochent en effet aux socialistes indépendants leur participation au gouvernement et leur collaboration avec des ministres bourgeois ou majoritaires. Par suite, le parti Liebknecht tend à s'assimiler les événements les plus avancés du parti Haase.

Mais, en même temps, une grande partie de la masse qui suivait jusqu'ici les indépendants, se rejette vers Ebert, à cause de la compromission des indépendants avec les bolcheviks russes, dont ils paraissent avoir reçu de grandes sommes d'argent pendant la période qui a précédé immédiatement la révolution.

Le maître de l'heure est incontestablement Ebert qui, outre son propre parti, a derrière lui toute la bourgeoisie libérale et les éléments grossissants du parti socialiste indépendant.

Beaucoup de gens pressent seulement Ebert de se séparer de Scheidemann qui, lui-même, discrédite et compromet, dans une certaine mesure, le gouvernement.

L'opinion reproche, en effet, à Scheidemann ses perpétuelles palinodies, son manque absolu de principes et de scrupules.

### Des troubles sanglants éclatent à Hambourg

La Haye, 24 Décembre.

D'après les derniers rapports reçus de Hambourg, l'état de choses y devient de plus en plus sérieux. Des troupes révolutionnaires stationnées à divers points de la ville se sont servies de leurs mitrailleuses. Des soldats ivres tentèrent de piller les magasins ; il y a eu trente tués et soixante blessés.

Des partisans de Liebknecht sont entrés dans les usines, menaçant de leurs revolvers les ouvriers qui continuaient à travailler. La plupart se mirent en grève.

## Le Voyage de M. Wilson

### La signification de la visite en Angleterre

*Londres, 24 Décembre.*

*Le correspondant parlementaire du* Daily News *écrit :*

Les arrangements pour la Conférence interalliée de paix de Paris ont été modifiés par la soudaine intention du président Wilson de visiter l'Angleterre.

Le retard dans les Conseils alliés n'était pas attendu. Nous sommes heureux de l'occasion que la Grande-Bretagne a de souhaiter la bienvenue au président Wilson. Cependant, la visite entreprise dans ces circonstances, a évidemment une signification sociale à ce stage des pourparlers préliminaires, entre les principaux représentants alliés.

Pendant ces deux derniers jours, des bruits ont couru ; on déduisait de la visite du président, qu'il existait des différences préliminaires de vues entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, sur la question de la liberté des mers. Il y a de bonnes raisons de dire, que ceci est absolument inexact. La visite du président Wilson, loin d'impliquer un manque quelconque de coordination dans les vues des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, établira probablement une sympathie plus étroite entre les deux pays.

### Le président Wilson, citoyen de Rome

Rome, 24 Décembre.

Le maire, prince Colonna, a proposé au Conseil communal de donner le droit de cité au président Wilson. Tous les conseillers debout ont acclamé le nom du président des Etats-Unis. Le maire a continué en rappelant la noblesse et la grandeur du rôle de l'Amérique dans la guerre à laquelle elle a apporté une contribution énorme et désintéressée. Rome, qui a été la mère de la civilisation, doit être heureuse et orgueilleuse, a-t-il dit, d'offrir au président Wilson le tribut de sa reconnaissance éternelle. La proposition a été adoptée par acclamations.

## La Conférence de la Paix

### Les associations agricoles demandent à y participer

Paris, 24 Décembre.

Diverses associations agricoles, notamment l'Union des Alpes et Provence, de Marseille, représentant 365 syndicats; l'Union de Bretagne, à Rennes; l'Union de la Haute-Saône ; la Société d'Agriculture de Roanne, ont adressé au gouvernement des résolutions en faveur de leur représentation au Congrès de la paix, au cas où les délégués d'autres groupements corporatifs y seraient admis.

On annonce qu'à toutes ces demandes, le ministre de l'Agriculture a fait une réponse disant :

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le gouvernement qui a la charge de conduire ces négociations se considère comme le représentant de tous les intérêts français et qu'il aura à cœur de les défendre également sans sacrifier en aucune façon les uns et les autres. Je ne crois donc pas que des délégations particulières soient admises à prendre part directement aux discussions du Congrès de la paix. Toutefois si cette éventualité venait à se produire, je suis fermement résolu à intervenir énergiquement auprès du président du Conseil pour que les délégations agricoles soient accueillies au même titre que d'autres délégations.

Quoi qu'il en soit, je vous serais reconnaissant de me transmettre, dès à présent, si vous le jugez à propos, les vœux des populations agricoles dont vous êtes le mandataire afin de compléter et de préciser la documentation qui a déjà été réunie par mes services sur les besoins généraux de la France agricole.

## Les Crimes de l'Allemagne

### UNE INTERPELLATION

Paris, 24 Décembre.

MM. Pasqual et Goniaux, députés, ont déposé une demande d'interpellation sur les mesures de réparation que le gouvernement a exigées de l'Allemagne, à la suite des meurtres commis sur nos prisonniers de guerre des camps de Langensalza et de Mannheim, sur les lenteurs apportées au rapatriement des prisonniers de guerre, sur l'abrogation des décrets et circulaires relatifs au rappel de soldo et aux récompenses honorifiques des prisonniers de guerre.

## Le Budget de 1919

### Les pourparlers entre M. Klotz et la Commission

Paris, 24 Décembre.

D'après une information, le ministre des Finances aurait été invité par la Commission du budget à retirer le projet de budget des services civils pour l'exercice 1919, et à présenter un projet de budget rectifié. Cette information n'est pas exacte.

Des pourparlers, qui n'ont pas encore abouti à un accord définitif, ont été, il est vrai, engagés entre la Commission du budget et M. Klotz, mais il s'agit simplement d'apporter aux prévisions du projet de budget de 1919, qui a été déposé le 24 septembre dernier, certaines corrections nécessitées par les événements survenus depuis cette date. A aucun moment, il n'a été question du retrait de ce projet.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

### SÉANCE DU MATIN

Paris, 24 Décembre.

La séance est ouverte à 9 h. 45, sous la présidence de **M. Groussier.**

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet sur la réparation des dommages causés par les faits de la guerre.

**M. Louis Marin** demande à la Chambre d'accepter comme base de discussion le principe d'un contre-projet qu'il a signé avec un certain nombre de ses collègues.

M. Louis Marin conclut en demandant à la Chambre d'adopter le principe de son contre-projet qui essaie de concilier les textes de la Chambre, du Sénat et du gouvernement. (Applaudissements).

**M. Desplas**, président de la Commission, combat ce contre-projet.

**M. Lebrun**, ministre des régions envahies, pense comme M. Desplas qu'il est préférable pour aboutir vite de prendre pour base de discussion le texte de la Commission.

On adopte l'article premier avec un amendement de M. Marin.

Les deux premiers paragraphes de l'article 2 sont adoptés.

La suite du débat est renvoyée à cet après-midi 3 heures.

La séance est levée à midi 10.

### SÉANCE DE L'APRES-MIDI

Paris, 24 Décembre.

La séance est ouverte, à 3 h. 15, sous la présidence de **M. Deschanel** qui donne lecture d'un télégramme de félicitations de la Chambre des députés du Nicaragua.

#### Les dommages de guerre

La Chambre reprend la discussion du projet sur la réparation des dommages causés par le fait de la guerre.

**M. Mistral** soutient un amendement faisant rentrer dans le cadre du projet la réparation des dommages causés par les accidents survenus dans les arsenaux et dans les usines travaillant pour l'Etat.

Cet amendement, repoussé par le gouvernement et la Commission, est repoussé par 302 voix contre 175.

L'ensemble de l'article 2 est adopté ainsi que l'article 3.

Les paragraphes 1 et 2 de l'article 4 sont réservés.

La Chambre vote un amendement limitant à 15 % la dépréciation des immeubles pour vétusté.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi matin.

La séance est levée à 7 h. 30.

## La Démobilisation

### LES INSTRUCTIONS AUX ARMEES

Paris, 24 Décembre.

Les armées ont reçu les instructions suivantes concernant la démobilisation des vieilles classes : 1° les gradés sont comptés à leur numéro d'ordre de renvoi du classement général de la compagnie ; 2° la classe de démobilisation est celle obtenue en majorant d'une classe par enfant ; une majoration supplémentaire d'une classe est attribuée aux pères de famille veufs ; une même majoration aux militaires qui ont eu deux frères tués et deux classes à ceux qui ont eu plus de deux frères tués ; 3° les hommes seront dirigés sur le dépôt démobilisateur le plus voisin de leur domicile. La première classe à démobiliser aux armées, est la classe 1892. Les pères de famille partiront les premiers et les autres départs suivront de près puisque le 8 janvier au plus tard, tous les R. A. T. et assimilés de cette classe doivent être renvoyés. Pour les classes suivantes les mesures sont prises pour que les pères de famille qui y ont droit partent en même temps que les hommes de la classe 1892.

### La Loi sur les Sociétés par Actions

Paris, 24 Décembre.

La Commission de Législation civile a voté la conclusion du rapport de M. Adrien Veber, tendant à adopter avec quelques modifications la proposition de loi de M. Bénézet, obligeant à déterminer la nationalité des actionnaires et des administrateurs des Sociétés et des dirigeants d'associations.

### Les attachés commerciaux

Paris, 24 Décembre.

La Commission du commerce et de l'industrie a approuvé le rapport de M. Reville, sur le projet de loi sur la réorganisation de l'Office national du commerce extérieur et la modification du statut des attachés commerciaux et la création d'agents commerciaux.

## Le Ravitaillement

### Le prix du bétail à la production

Paris, 24 Décembre.

Poursuivant sa politique d'unifications des prix d'achat du commerce et du ravitaillement, M. Victor Boret vient de prendre un arrêté fixant le prix du bétail à la production.

Aux termes de cet arrêté, le territoire est divisé en cinq régions, dont la délimitation a été établie en tenant compte de la qualité moyenne du bétail de boucherie produit par chacune d'elles. Toutefois, dans chaque région, les animaux exceptionnels pourront être tarifés à un taux plus élevé que le prix

---

Feuilleton du *Petit Provençal* du 25 Décembre — 318 —

## LE COMTE DE Monte-Cristo

SIXIEME PARTIE

— Maximilien, dit Monte-Cristo, posons chacun de notre côté le masque que nous portons.

« Maximilien, vous ne m'abusez pas avec ce calme de commande plus que je ne vous abuse, moi, avec ma frivole sollicitude.

« Vous comprenez bien, n'est-ce pas que pour avoir fait ce que j'ai fait, pour avoir enfoncé des vitres, violé le secret de la chambre d'un ami, vous comprenez, dis-je, que, pour avoir fait tout cela, il fallait que j'eusse une inquiétude réelle, ou plutôt une conviction terrible.

« Morrel, vous voulez vous tuer !

— Bon ! dit Morrel tressaillant, où prenez-vous de ces idées-là, monsieur le comte ?

— Je vous dis que vous voulez vous tuer ! continua le comte du même son de voix, et en voici la preuve.

Et, s'approchant du bureau, il souleva la feuille blanche que le jeune homme avait jetée sur une lettre commencée, et prit la lettre.

Morrel s'élança pour la lui arracher des mains.

Mais Monte-Cristo prévoyait ce mouvement et le prévint en saisissant Maximilien par le poignet et en l'arrêtant comme la chaîne d'acier arrête le ressort au milieu de son évolution.

— Vous voyez bien que vous vouliez vous tuer ! Morrel, dit le comte, c'est écrit !

— Eh bien ! s'écria Morrel, passant sans transition de l'apparence du calme à l'expression de la violence ; eh bien ! quand cela serait, quand j'aurais décidé de tourner sur moi le canon de ce pistolet, qui m'en empêcherait ?

« Qui aurait le courage de m'en empêcher ?

« Quand je dirai :

« Toutes mes espérances sont ruinées, mon cœur est brisé, ma vie est éteinte, il n'y a plus que deuil et dégoût autour de moi ; la terre est devenue de la cendre ; toute voix humaine me déchire ;

« Quand je dirai :

« C'est pitié que de me laisser mourir, car si vous ne me laissez mourir je perdrai la raison, je deviendrai fou.

« Voyons, dites, monsieur, quand je dirai cela, quand on verra que je le dis avec les angoisses et les larmes de mon cœur, me répondra-t-on :

« Vous avez tort ?

« M'empêchera-t-on de n'être pas le plus malheureux ?

« Dites, monsieur, dites, est-ce vous qui aurez ce courage ?

— Oui, Morrel, dit Monte-Cristo, d'une voix dont le calme contrastait étrangement avec l'exaltation du jeune homme ; oui, ce sera moi.

— Vous ! s'écria Morrel avec une expression croissante de colère et de reproches ; vous qui m'avez leurré d'un espoir absurde ; vous qui m'avez retenu, bercé, endormi par de vaines promesses, lorsque j'eusse pu, par quelque coup d'éclat, par quelque résolution extrême, la sauver, ou du moins la voir mourir dans mes bras ; vous qui affectez toutes les ressources de l'intelligence, toutes les puissances de la matière ; vous qui jouez ou plutôt qui faites semblant de jouer le rôle de la Providence, et qui n'avez pas même eu le pouvoir de donner du contre-poison à une jeune fille empoisonnée ! Ah ! en vérité, monsieur, vous me feriez pitié si vous ne me faisiez horreur !

— Morrel...

— Oui, vous m'avez dit de poser le masque ; eh bien ! soyez satisfait, je le pose.

« Oui, quand vous m'avez suivi au cimetière, je vous ai encore répondu, car mon cœur est bon ; quand vous êtes entré, je vous ai laissé venir jusqu'ici... Mais puisque vous abusez, puisque vous venez me braver jusque dans cette chambre où je m'étais retiré comme dans ma tombe ; puisque vous m'apportez une nouvelle torture à moi qui croyais les avoir épuisées toutes, comte de Monte-Cristo, mon prétendu bienfaiteur, comte de Monte-Cristo, le sauveur universel, soyez satisfait, vous allez voir mourir votre ami !...

Et Morrel, le rire de la folie sur les lèvres, s'élança une seconde fois vers les pistolets.

Monte-Cristo, pâle comme un spectre, mais l'œil éblouissant d'éclairs, étendit la main sur les armes, et dit à l'insensé :

— Et moi je vous répète que vous ne vous tuerez pas !

— Empêchez-m'en donc ! répliqua Morrel avec un dernier élan qui, comme le premier, vint se briser contre le bras d'acier du comte.

— Je vous en empêcherai !

— Mais qui êtes-vous donc, à la fin, pour vous arroger ce droit tyrannique sur des créatures libres et pendantes ? s'écria Maximilien.

— Qui je suis ? répéta Monte-Cristo.

« Ecoutez :

« Je suis, poursuivit Monte-Cristo, le seul homme au monde qui ait le droit de vous dire : Morrel, je ne veux pas que ce fils de ton père meure aujourd'hui !

Et Monte-Cristo, majestueux, transfiguré, sublime, s'avança les deux bras croisés vers le jeune homme palpitant, qui, vaincu malgré lui par la presque divinité de cet homme, recula d'un pas.

— Pourquoi parlez-vous de mon père ? balbutia-t-il ; pourquoi mêler le souvenir de mon père à ce qui m'arrive aujourd'hui ?

— Parce que je suis celui qui a déjà sauvé la vie à ton père, un jour qu'il voulait se tuer comme tu veux te tuer aujourd'hui ; parce que je suis l'homme qui a envoyé la bourse à ta jeune sœur et le *Pharaon* au vieux Morrel ; parce que je suis Edmond Dantès, qui te fit jouer, enfant, sur ses genoux !

Morrel fit encore un pas en arrière, chancelant, suffoqué, haletant, écrasé ; puis ses forces l'abandonnèrent, et avec un grand cri il tomba prosterné aux pieds de Monte-Cristo.

Puis tout à coup, dans cette admirable nature, il se fit un mouvement de régénération soudaine et complète : il se releva, bondit hors de la chambre, et se précipita dans l'escalier en criant de toute la puissance de sa voix :

— Julie ! Julie ! Emmanuel ! Emmanuel !

Monte-Cristo voulut s'élancer à son tour, mais Maximilien se fût fait tuer plutôt que de quitter les gonds de la porte qu'il repoussait sur le comte.

Aux cris de Maximilien, Julie, Emmanuel, Peneton et quelques domestiques accoururent épouvantés.

Morrel les prit par les mains, et rouvrant la porte :

— A genoux ! s'écria-t-il d'une voix étranglée par les sanglots ; à genoux ! c'est le bienfaiteur, c'est le sauveur de notre père ! c'est... .

Il allait dire :

C'est Edmond Dantès !

Le comte l'arrêta en lui saisissant le bras.

Julie s'élança sur la main du comte, Emmanuel l'embrassa comme un Dieu tutélaire ; Morrel tomba pour la seconde fois à genoux, et frappa le parquet de son front.

Alors l'homme de bronze sentit son cœur se dilater dans sa poitrine, un jet de flamme dévorante jaillit de sa gorge à ses yeux, il inclina la tête et pleura !

Ce fut dans cette chambre, pendant quelques instants, un concert de larmes et de gémissements sublimes qui dut paraître harmonieux aux anges mêmes les plus chéris du Seigneur !

Julie fut à peine revenue de l'émotion si profonde qu'elle venait d'éprouver, qu'elle s'élança hors de la chambre, descendit un étage, courut au salon avec une joie enfantine, et souleva le globe de cristal qui protégeait la bourse donnée par l'inconnu des Allées de Meilhan.

Pendant ce temps, Emmanuel d'une voix entrecoupée disait au comte :

— Oh ! monsieur le comte, comment, nous voyant parler si souvent de notre bienfaiteur inconnu, comment, nous voyant entourer un souvenir de tant de reconnaissance et d'adoration, comment avez-vous attendu jusqu'aujourd'hui pour vous faire connaître ? Oh ! c'est de la cruauté envers nous, et j'oserai presque le dire, monsieur le comte, envers vous-même.

— Ecoutez, mon ami, dit le comte, et je puis vous appeler ainsi, car, sans vous en douter, vous êtes mon ami depuis onze ans ; la découverte de ce secret a été amenée par un grand événement que vous devez ignorer.

« Dieu m'est témoin que je désirais l'enfouir pendant toute ma vie au fond de mon âme ; votre frère Maximilien me l'a arraché par des violences dont il se repent, j'en suis sûr.

Puis, voyant que Maximilien s'était rejeté de côté sur un fauteuil, tout en demeurant néanmoins à genoux :

— Veillez sur lui, ajouta tout bas Monte-Cristo en pressant d'une façon significative la main d'Emmanuel.

ALEXANDRE DUMAS.

*(La suite à demain.)*

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, éditeurs, à Paris.

*Voir le film* Monte-Cristo *dans les Cinémas passant les vues* Pathé frères.

limité de la région, sans, qu'en aucun cas, leur prix puisse excéder le maximum de la région la mieux classée.

Ajoutons que M. Boret vient de décider que les taureaux, dont la qualité de bons reproducteurs aura été certifiée par le maire de la commune, ne pourront être réquisitionnés par les commissions de réception.

## L'Affaire Cavallini

Rome, 24 Décembre.

Cavallini dit qu'une entrevue entre MM. Martini et Caillaux eut lieu chez Brunicardi. Une autre entrevue devait avoir lieu entre MM. Salandra et Caillaux, mais elle n'eut pas lieu à la suite d'une lettre de Brunicardi.

M. Caillaux manifesta le désir de voir M. Orlando, alors ministre de l'intérieur, mais M. Orlando refusa.

Cavallini termine en jurant que s'il est acquitté en Italie, il ira en France se faire juger contradictoirement. Les débats sont renvoyés au 3 janvier.

## Mort d'un Sénateur de l'Ardèche

Paris, 24 Décembre.

On annonce la mort de M. Murat, sénateur de l'Ardèche, décédé aujourd'hui, après une courte maladie.

## Le Sous-Marin « Curie » rentre à Toulon

Toulon, 24 Décembre.

Le sous-marin *Curie*, qui, en 1914, à la suite du raid audacieux que l'on sait, fut coulé dans le port de Pola, puis renfloué par les Autrichiens, est retourné hier à Toulon.

## Poignée de Réclamations

### Le paiement des carnets de pécule

Jusqu'à ces jours derniers, le paiement des carnets de pécule aux R. A. T. récemment libérés était effectué par les soins de la Trésorerie générale. Or, à partir de samedi dernier, la Trésorerie générale a reçu l'ordre de ne plus payer, sous prétexte que le règlement des dits carnets serait fait, dorénavant, par un corps de troupe qui sera *ultérieurement* désigné. Savourez cet « *ultérieurement* » qui peut durer des semaines et des mois. Et en attendant, nos braves pépères qui comptaient sur cet argent pour être à même d'offrir à leur femme et enfants quelques petites douceurs durant ces fêtes, se voient nettement refuser un argent qui leur est bel et bien dû. Il nous semble que notre gouvernement aurait dû se faire un scrupule de n'inviter la Trésorerie générale à ne plus payer les carnets de pécule que lorsqu'il aurait définitivement assuré ce paiement par d'autres bureaux. Espérons que nos autorités sauront comprendre leur devoir et feront diligence pour mettre un terme à une aussi fâcheuse pratique.

### Au bureau de poste de la place St-Ferréol

Au bureau de poste de la place Saint-Ferréol un unique guichet est ouvert : 1° pour le paiement des mandats ; 2° pour le paiement des indemnités de séjour aux permissionnaires du front ; 3° pour le règlement des livrets de Caisse d'épargne et le paiement des sommes que les porteurs de livrets désirent retirer. Par une déférence qui s'explique et que nous approuvons, à cet unique guichet, les permissionnaires ont droit de priorité, tant et si bien que le vulgaire pékin, la petite commise ou le modeste ouvrier, qui veulent obtenir le paiement d'un mandat poste ou retirer quelque argent de leur livret, doivent piétiner sur place durant des heures sans même avoir la certitude d'être payés dans la journée, tellement en ce bureau de poste l'afflux des permissionnaires est incessant. Nous demandons à l'administration des P. T. T. à Marseille de vouloir bien ouvrir un guichet spécial pour les permissionnaires au bureau de la place Saint-Ferréol qui, vu sa proximité des services de Place, reçoit chaque jour un nombre très élevé de poilus en quête du paiement de leur indemnité de permission. Par ce moyen, il sera également possible à M. Tout-le-Monde d'encaisser les sommes qui leur reviennent.

### Soyez polis pour les voyageurs

C'est une inscription que la Compagnie des Tramways ferait bien de placer sur toutes ses voitures à côté de celle qui nous laisse à bon droit sceptique et où l'on peut lire : « *Prière de ne pas parler au wattman* ». Cette invitation à plus d'égards envers les voyageurs n'aurait certes pas été inutile au receveur qui, dimanche dernier, était sur la voiture partant à 11 heures du matin, pour la Bourdonnière. Les paroles inconvenantes et grossières à l'égard de deux dames qui, se trouvant sur sa voiture, nous ont été communiquées par une lettre nous faisant part de l'incident et que nous tenons à la disposition de la Compagnie.

## Marseille et la Guerre

### Mort au champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons aujourd'hui à citer le nom

De M. Paul Donati, cavalier au 9e cuirassiers, décoré de la Croix de guerre, deux citations, tué à l'ennemi le 1er octobre 1918 au combat de Benarville (Marne), à l'âge de 23 ans.

Le *Petit Provençal* prend part à la douleur de la famille du glorieux défunt et la prie d'agréer ses bien vives condoléances.

### Pour les orphelins de la guerre

Demain, à 3 heures, aura lieu, 50, rue des Dominicaines, salle des Conférences municipales, l'arbre de Noël organisé par le Groupe Sportif Féminin. Le programme de cette fête comprend une distribution de jouets, le guignol, des jeux enfantins, et deux comédies en un acte, pour les grands, qui seront jouées par le Groupe Arlequin. Les sociétaires du G. S. F. et les élèves et anciennes élèves des cours Beddcukh, qui n'auraient pas reçu leur carte d'invitation pourront les retirer 50, rue des Dominicaines, le jeudi 26 dans la matinée.

### Dons et secours

Dons reçus par M. le Maire :

Mlle E. Monnod, au nom des « Amies Réunies », 78, allées de Meilhan, à l'occasion des fêtes de la Noël, pour les Mutilés de la guerre, 30 fr. ; pour les Aveugles de la guerre, 30 fr. ; pour les Orphelins de la guerre, 30 fr.; pour la ville d'Arras, filleule de Marseille, 30 fr. ; les élèves de l'Ecole de filles du cours Julien, pour les Mutilés de la guerre, 100 fr ; M. Henri Mercier, pour les soldats aveugles hospitalisés à la rue Paul, 100 fr.; M. Joseph Bourguèse, pour les soldats aveugles hospitalisés à la rue Paul, 20 fr.

## LES SPORTS

### COUPE DE NOEL

**Sporting-Club de Marseille contre camp Musso**

*A 2 h. 30, 4, avenue du Parc-Borély*

La première rencontre du Tournoi de Noël, dotée par la Grande Maison d'un bel objet d'art, oppose aujourd'hui deux teams excellents.

## THÉATRES, CONCERTS, CINÉMAS

OPERA DE MARSEILLE. — Aujourd'hui, fête de Noël, en matinée, *Mignon*, avec M. Trantoul, Mlle Clariot, Mme Chambellan, etc. En soirée, *La Traviata*, avec M. Angel et *Cavalleria Rusticana*, avec M. Codou, Mlles Comte et Michael. Demain, en matinée, *Faust* ; en soirée, *La Favorite*.

THEATRE DU GYMNASE. — Aujourd'hui et demain, en matinée et soirée, dernières de l'immense succès le *Système D.*, avec Blanche Toutain et Jean Coquelin. Vendredi, première du *Train de 8 h. 47*.

VARIETES-CASINO. — Aujourd'hui et demain, en matinée et en soirée, continuation du succès, sans précédent, *A la Riche*, la splendide revue locale, qui fait constamment salle comble.

ALCAZAR LEON DOUX. — A 2 h. 30 et à 8 h. 30, Fortuné aîné, dans *Dudule*; Jean Flor; le comique Rellin.

PALAIS-DE-CRISTAL. — A 2 h. 30 et à 8 h. 30, mercredi et jeudi Eldid, Léonce, les Ponueys sauvages, les quatre Robba, etc.

GRAND CASINO. — Aujourd'hui, en matinée, *Laisse-les Tomber*, avec Gaby Deslys, Pilcer, Augé. Ce soir, même spectacle.

AU OUISTITI. — A 2 h. 30 et à 8 h. 30, Marie-Thérèse Berka et la revue *Tu jazz-band, dis ?*

CHANSONIA. — Aujourd'hui et demain en matinée et en soirée, Damiande, Libert, Moncey, etc., et *Un point c'est tout*, revue de Courvil et Albéra.

*Notules Marseillaises*

## Le Prix des Victuailles

Malgré la joie que nous éprouvons tous de voir enfin la grande guerre terminée par notre victoire, les fêtes de Noël manqueront de charme pour beaucoup de familles qui ont toujours leurs poilus aux armées.

D'un autre côté, le prix des victuailles ne permettra pas à beaucoup de bourses de faire les gros soupers d'autrefois.

C'est un luxe que seuls les riches pourront s'offrir. Qu'on juge de quelques prix relevés sur nos marchés :

| | |
|---|---|
| Une dinde......... | 40 fr. |
| Un poulet.......... | 16 » |
| Les soles.......... | 25 à 30 fr. le kilo |
| Les merlans........ | 18 » » |
| Le nougat.......... | 16 » » |
| Les figues sèches... | 5 » » |
| Les cardes......... | 4 fr. pièce |
| Les choux-fleurs.... | 3 fr. 50 pièce |
| La pompe.......... | 6 fr. le kilo |
| Le vin cuit......... | 4 fr. 50 la bouteille |

On pourra dire que c'est la Noël de la vie chère !

# Chronique Locale

### La Température

Ciel beau, puis couvert, hier à Marseille. Le thermomètre marquait 9° 3, à 7 heures du matin ; 8° 4 à 1 heure de l'après-midi, et 13° à 7 heures du soir. Maximum, 13° 7 ; minimum, 7° 5. Aux mêmes heures, le baromètre indiquait les pressions de 755 m/m 9, 758 m/m 6 et 756 m/m 9. Un vent d'Ouest modéré a régné pendant toute la journée.

On nous apprend que le député Bergeon a voulu faire participer au Noël de la Victoire les tout petits enfants de sa circonscription. Par les soins des directrices des écoles maternelles, chacun d'eux a reçu un paquet de sucre et un paquet de chocolat la veille de Noël. Nous ne pouvons qu'applaudir à ce geste de notre sympathique député.

Notre excellent ami et administrateur, M. Maurice Etienne, vient d'être l'objet de la nouvelle citation suivante :

Le chef d'escadron, directeur des services automobiles aux armées, cite à l'ordre de la direction des services automobiles, pour les motifs suivants :

Le personnel de la Commission régulatrice automobile de Suippes :

Formation d'élite qui, sous le commandement énergique et habile du capitaine Etienne, a rendu les plus signalés services en assurant d'importants transports de personne et de matériel, dans les conditions les plus difficiles et périlleuses, notamment dans les périodes du 20 mars au 5 avril, du 15 au 22 juillet, et du 25 septembre au 10 novembre 1918, faisant preuve du plus grand sang-froid et donnant à tous, le plus bel exemple de courage et d'absolu mépris du danger dans l'accomplissement de son devoir.

Suivant décision ministérielle et à titre exceptionnel et pour les besoins actuels de l'alimentation, la chasse de l'alouette est autorisée jusqu'au 29 courant.

Malgré que l'accord entre étudiants ne fut pas complet, cette année, un certain nombre d'entre eux ont fait, hier soir, entre 5 et 6 heures, le monôme traditionnel de la veille de Noël. Y ont pris part les étudiants de l'Ecole de Médecine, du P. C. N., du Droit, des Beaux-Arts, de Philosophie et de Mathématiques élémentaires.

Ce monôme a jeté un peu de gaieté dans les principales artères de notre ville où il s'est déroulé.

Ajoutons que ces mêmes étudiants avaient décidé de faire, entre eux, une souscription en faveur d'une œuvre de guerre.

En raison d'épidémie, Salin-de-Giraud (Bouches-du-Rhône) est consigné à la troupe.

Par suite de retard du train 12059, les correspondances des lignes de Paris et de Bordeaux n'ont pu être comprises dans la 3e distribution d'hier. Elles seront distribuées à la première d'aujourd'hui.

Les soumissions pour la fourniture pendant le premier trimestre 1919 du fourrage nécessaire à la nourriture des chevaux du nettoiement (écuries rue Tournon, 2, Blancarde, et rue de l'Etoile 2, Endoume) seront reçues le 3 janvier prochain, à 10 heures du matin, dans le cabinet de M. l'adjoint Chagniel.

Nous avons relaté ces jours derniers la disparition de M. Petiotti Dominique, employé de la maison Verminck, alors qu'il venait d'encaisser une somme de 25.000 francs à la Banque de France. Les recherches de la Sûreté ont permis de retrouver le fugitif, aux environs de la gare d'Arenc. Il prétendit avoir oublié, par mégarde, les 25.000 fr. dans un cabinet d'aisances, ou les avoir perdus alors qu'il allait en échanger une partie pour avoir de la monnaie. Petiotti a été écroué.

A l'occasion des fêtes de la Noël, aujourd'hui et demain jeudi, deux matinées de famille avec le Cirque de LEONCE et la fantastique attraction « ELDID » qui fait courir tout Marseille. La salle du PALAIS-DE-CRISTAL sera trop petite pour contenir petits et grands qui viendront assister à ce spectacle unique, aussi est-il prudent de retenir ses places d'avance.

**Au Tribunal correctionnel.** — Le 5 octobre dernier, le sujet turc nommé Pachidès Jean, 46 ans, s'introduisait, vers 4 heures de l'après-midi dans les appartements de Mme veuve Gaidan, boulevard National, 71, avec l'intention de tout cambrioler. Mais surpris au cours de ses opérations, Pachidès dut prendre la fuite. Il vint se réfugier dans un rez-de-chaussée de la rue Cavagnac, où celui qui l'habitait, M. André Marius appréhenda l'intrus. Pachidès, qui était armé, crut devoir faire usage de son revolver. Fort heureusement M. André ne fut pas atteint et il put mettre aux mains des agents le forcené Jean Pachidès, traduit à l'audience correctionnelle d'hier, a été condamné à 15 mois de prison et 5 ans d'interdiction de séjour.

Dans la nuit du 16 novembre, les deux frères Arnaldo, cordonniers rue Requis-Novis, furent réveillés en sursaut par un bruit insolite : c'était un cambrioleur qui s'enfuyait après avoir emporté, au préjudice des deux frères, divers objets renfermés dans leur chambre. Les deux cordonniers se mirent aussitôt à la poursuite de leur voleur qu'ils parvinrent à arrêter grâce à l'aide de la police. Le cambrioleur, sujet arabe, se nommant Hadjab Lamri, a été condamné, à l'audience correctionnelle d'hier, à 13 mois de prison et 5 ans d'interdiction de séjour.

**L'échouement des Pierres-Plates.** — Nous avons déjà signalé l'échouement, au fond de l'anse des Pierres-Plates, du trois-mats italien *Erricucio*, qui venait de Fort-de-France avec une cargaison de bois de campêche. La position du navire est toujours critique et les travaux de renflouement n'ont pas encore été commencés car la violence du vent du large empêche toute opération. On espère cependant qu'on pourra y travailler à la première accalmie.

**Au Ouistiti.** — Aujourd'hui et demain, en matinée et soirée, quatre dernières représentations de Thérèse Berka; succès de Lernec, d'Aimée Morin et de toute la troupe dans la revue *Tu jazz-band, dis ?*

**Etat civil.** — L'état civil a enregistré dans la journée d'hier 21 naissances, dont 10 illégitimes, et 80 décès.

**Accident de tramway.** — Avant-hier soir, vers 6 heures, le travailleur colonial Siab Ali, descendait d'un tramway en marche, près le Rond-Point du Prado, et tombait si malheureusement à la renverse qu'il se contusionnait grièvement. Il a été transporté à l'hôpital des travailleurs coloniaux.

Le maire de Marseille informe les intéressés, que, conformément à la délibération du Conseil municipal en date du 5 novembre 1918, approuvée par M. le préfet, le 22 novembre 1918, le tarif général du pesage, jaugeage et mesurage, est relevé de 25 % à partir du 1er janvier 1919.

**Les vols et les voleurs.** — Dans l'après-midi d'avant-hier, des malfaiteurs ont pénétré chez Mme Pauline Chiffot, rue Mavière, 19, et s'y sont emparés de 700 francs d'argent et de bijoux.

En son absence, ces jours derniers, des malandrins ont pénétré chez M. Arnoux Gaston, villa Saint-Léon, à Saint-Joseph, et s'y sont emparés de 1.500 francs d'objets divers.

En octobre et novembre derniers, de multiples vols de balles de tissus étaient constatés dans les entrepôts de MM. Gondran frères, rue Borde, n° 44. La Sûreté avisée, fit procéder à une minutieuse enquête, à la suite de laquelle M. Lenoël finit par retrouver les marchandises volées, dont la valeur dépasse 45.000 francs, et faisait arrêter les nommés Battisti Roch, 27 ans ; Zari Dante, 28 ans; Pons Désiré, 24 ans, employés, et le courtier Ganget Jules, 34 ans, qui ont tous été écroués.

**Petite chronique.** — Les Excursionnistes Marseillais partiront demain de Mazargues, à 8 h. 30, pour le bois des Baumettes; l'excursion au Pic de Bretagne est renvoyée.

Le Comité de suppléance du Rouet a décidé d'offrir, le 1er janvier, une étrenne à chacun des orphelins de la guerre résidant dans le quartier Permanence tous les soirs, de 6 à 8 h., rue Liandier, bar Lambert, où les familles intéressées pourront se faire inscrire jusqu'au 31 décembre

L'assemblée générale de l'Association des voyageurs et représentants de commerce aura lieu le 5 janvier, à 10 heures du matin, rue Molière, 1.

Les membres de la Société nautique du cap Pinède, sont invités à venir d'urgence à la panne décadenasser leurs bateaux pour que le gardien puisse les enlever suivant les besoins de la drague qui travaillera dans le bassin à partir de demain.

La R.'. L.'. « Les Amis choisis » se réunira samedi prochain au lieu et place de ce soir.

## Autour de Marseille

**AUBAGNE.** — *Remerciements.* — Le groupement « les veuves de la guerre, orphelins et ascendants » adresse des remerciements chaleureux aux personnes qui ont eu la générosité de leur réserver bon accueil, et se font un plaisir de signaler à la reconnaissance de leurs membres : Mme la marquise de Barthélemy, M. Savon, propriétaire ; MM. Grawitz, industriels ; Mme et M. Morin de la Morochita ; MM. Coder frères, industriels ; M. Marius Boyer, industriel ; Mme et M. Merlat, industriel ; M. Carle, industriel ; Mlles Germaine et Marguerite Icardent. Ce début intéressant, promet de donner un essort à nos œuvres de bienfaisances.

*Nécrologie.* — Nous venons d'apprendre avec un vif regret le décès de notre ami, M. Maurin Ferdinand, propriétaire à Beaudinard, âgé de 68 ans. M. Maurin était un ancien conseiller municipal de notre ville et conseiller d'arrondissement depuis 1910. Il laissera d'unanimes regrets dans toute notre région où il comptait de nombreux amis. Les obsèques auront lieu jeudi matin, à 8 heures 30, à Beaudinard. Nous adressons à sa famille, ainsi qu'à tous ses parents, nos plus émues condoléances.

## Le Midi au Feu

### CITATIONS

Notre concitoyen *M. Georges Colin*, sergent au 71e bataillon de sénégalais, cité une première fois à l'ordre du régiment, vient d'être cité en ces termes à l'ordre du corps d'armée :

Très bon sous-officier, a fait preuve, lors des dernières attaques de qualités exceptionnelles, entraînant sa demi-section à l'assaut, sous un violent tir de mitrailleuses ennemies. A été grièvement blessé au cours de la progression.

*M. Paul Coulomb*, soldat au 24e colonial, a été cité comme suit à l'ordre du corps d'armée :

Animé du plus grand courage et d'un mépris complet du danger. Faisait partie d'une patrouille de cinq hommes qui s'est portée, en plein jour, à l'attaque d'un petit poste ennemi et qui a tué deux hommes, en a blessé un et capturé un prisonnier ainsi que deux mitrailleuses.

*M. Joseph Lorain*, adjudant 6e g., 106e régiment d'artillerie lourde, a été l'objet de la citation suivante :

Sous-officier infatigable ; a particulièrement fait preuve d'énergie et de sang-froid en dirigeant le ravitaillement les 2 et 4 septembre, sous un violent bombardement.

*M. Contrucci Laurent*, sergent au 11e bataillon indo-chinois, a été cité à l'ordre du bataillon dans les termes suivants :

Gradé dévoué et courageux, a fait preuve de bravoure en dirigeant des travaux sous un bombardement violent de l'ennemi.

*M. Jules Flotte*, sergent au 217e d'infanterie, a été cité à l'ordre du jour de l'armée dans les termes suivants :

Sous-officier d'une haute valeur morale et remarquable de sang-froid et de décision. Le 29 septembre 1918, commandant une section de mitrailleuses participant à l'attaque d'une forte position ennemie, a conduit sa section avec un calme et un mépris absolu du danger. Blessé mortellement en fin d'opération, alors qu'il reconnaissait lui-même un emplacement pour ses pièces, permettant de conserver le terrain conquis.

## LES RESTRICTIONS

### Sucre pour vieillards et malades

Les intéressés sont informés que la distrizution des tickets supplémentaires seront délivrés boulevard Dugommier, 8, aux dates et dans l'ordre suivants :

Lettres A, jeudi 2 janvier ; B, vendredi 3 ; C, samedi 4 ; D, E, lundi 6 ; F, G, mardi 7 ; H, I, J, K, mercredi 8 ; L, M, N, jeudi, 9 ; O, P, Q, R, vendredi 10 ; S, T, U, V, X, Y, Z, samedi 11.

## DANS LA POLICE

Paris, 24 Décembre.

M. Hostalrich, inspecteur à Toulon, est nommé commissaire adjoint à la même résidence; M. Rossi, commissaire spécial au P.-L.-M., à Modane, passe à Toulon; M. Castaing, inspecteur à Marseille, est nommé commissaire adjoint à Modane; M. Luciani, commissaire à Modane, est nommé commissaire adjoint au P.-L.-M. à Marseille; M. Geoffroy, commissaire à Antibes, passe à Avignon; M. Sanset, commissaire à Draguignan, passe à Antibes; M. Sicard, commissaire à Cannes au P.-L.-M., passe à Draguignan; M. Galon, commissaire à Montpellier, passe à Tourcoing; M. Gossi, commissaire à Marseille, passe à Montpellier; M. Fontaine, commissaire à Oullins, passe à Marseille; M. Siméon, commissaire à Pertuis, passe à Avesnes; M. Marion, commissaire à Sorgues au P.-L.-M., passe à Avignon.

## COURRIER MARITIME

Le mouvement dans les ports de Marseille a été, hier, de 13 navires, parmi lesquels nous signalerons :

A l'arrivée : le vapeur espagnol *José-Maria*, de Barcelone avec 400 tonnes plomb; le vapeur anglais *Trévalgan*, de Kurrachée avec 7.083 tonnes arachides, céréales, farine; le vapeur espagnol *Sabinosa*, de Barcelone, avec 350 tonnes légumes frais, fruits, vin, divers; le vapeur espagnol *Ozono*, de Bizerte avec 2.349 tonnes d'avoine et blé; le vapeur espagnol *Jorge-Juan*, de Barcelone, avec 500 tonnes de céréales, vin, primeurs, divers.

Au départ : le vapeur américain *Ruth*, pour Gibraltar; le vapeur américain *Minesota*, pour Gibraltar; le vapeur japonais *Yahiko-Maru*, pour Port-Saïd; le vapeur hollandais *Endymion*, pour Fort-de-France; le *Saint-Servien*, pour Alger; la *Flandre*, pour Oran; le *Mansourah*, pour Barcelone; le vapeur espagnol *Erland*, pour Valence.

*Etat de la mer.* — Mauvaise partout en Méditerranée.

## Bulletin météorologique

La pression atmosphérique a augmenté sur le nord-ouest de l'Europe. Elle a diminué sur nos régions. Les minima se tiennent, ce matin, sur la mer du Nord et l'Italie. On note 741 m/m à Lerwick, 754 à Nice, 758 à Valencia et à Lyon, 760 à Biarritz. Le vent est faible ou modéré sur la Manche et dans le golfe du Lion. Il est fort de l'Ouest avec mer houleuse en Bretagne et sur nos côtes de l'Océan. Les pluies ont continué sur l'ouest de l'Europe. En France, on a recueilli 54 millimètres d'eau à Nantes, 28 à Limoges, 21 à Besançon, 19 à Arcachon, 6 au Hâvre, 2 à Toulouse, 1 à Brest, 4 à Paris. Ce matin le temps est nuageux ou brumeux dans le Nord-Est et le Sud-Est, pluvieux dans les autres régions. La température a baissé sur toute la France. On notait à 7 heures : 1° à Paris, 2 à Belfort, 5 à Clermont-Ferrand, 7 à Brest, Nantes, Toulouse; 9 à Marseille, 16 à Biarritz. En France, le temps va rester généralement nuageux, brumeux et frais. Quelques pluies sont encore probables.

A Paris, brouillard. Au Parc Saint-Maur, la température moyenne 9°8 a été supérieure de 7°5 à la normale (2°3). Depuis hier, température maxima 12°, minima 1°. A la Tour Eiffel : maxima 9°, minima 4°.

## COMMUNICATIONS

*Section de constructions navales, réparations de navires, Syndicat des métaux.* — Réunion générale ce matin, à 10 h. 30, Bourse du Travail. Ordre du jour : compte rendu du délégué retour de Paris, au sujet du 20 pour cent.

## Bulletin Financier

*Paris, 24 Décembre.* — A la veille de la fermeture de la Bourse, notre marché est naturellement extrêmement calme. Cependant, nous devons signaler une légère amélioration de la tendance, car les valeurs particulièrement offertes ces temps derniers ont supporté d'assez importants ordres d'achat. Toutes les séries de nos rentes sont activement traitées, mais sans grande variation de cours. Les actions de nos grandes sociétés de crédit et de nos chemins de fer ne varient pas sensiblement. Meilleure tenue également des fonds et des valeurs industrielles et pétrolifères russes.

# DERNIÈRE HEURE

Paris, 25 Décembre, 1 h. 30.

Le *Journal Officiel* publie ce matin un décret, d'après lequel la direction du Blocus est transférée, du ministère du Blocus et des Régions libérées, au ministère des Affaires étrangères.

Le ministre du Blocus et des Régions libérées prend désormais le titre de ministre des Régions libérées.

## Le Débat de Vendredi à la Chambre

### Le président du Conseil exposerait la politique générale du Cabinet.

Paris, 24 Décembre.

C'est très vraisemblablement vendredi prochain que la Chambre sera appelée à discuter les douzièmes provisoires demandés par le gouvernement pour le premier trimestre de 1919.

Le débat qui s'engagera à cette occasion, s'annonce comme devant être particulièrement intéressant.

En effet, en dehors du problème financier, sur lequel M. Klotz s'expliquera au nom du gouvernement, d'autres questions seront soulevées, qui, assure-t-on, amèneront le président du Conseil à exposer les grandes lignes de la politique générale du Cabinet.

A ce propos, il convient de noter que, dans les couloirs de la Chambre, on est généralement d'avis que les bruits mis en circulation ces jours derniers, et d'après lesquels M. Clemenceau songerait à modifier la composition du ministère, n'ont rien de fondé.

## LA DÉMOBILISATION

### A la Commission de l'Armée

### La démission des députés socialistes Une lettre de M. René Renoult

Paris, 24 Décembre.

La Commission de l'Armée réunie sous la présidence de M. René Renoult, a reçu communication de la réponse adressée par son président à la lettre de démission des membres socialistes de la Commission. Cette lettre est ainsi conçue :

Messieurs,

J'ai cru devoir réserver pour la Commission de l'Armée la réponse qu'appelle, de ma part, la lettre de démission que nos collègues socialistes m'ont adressée et qu'ils ont publiée. Sur l'incident, je me contenterai de rappeler que notre honorable collègue M. Renaudel, qui demandait que le président du Conseil fut entendu avant le sous-secrétaire d'Etat à la démobilisation, indiquant que cette audition devait porter sur les questions mêmes dont le chef du gouvernement venait de demander l'ajournement à la Chambre, et ajoutait que le débat serait ensuite repris en séance publique. C'est en raison des intentions ainsi présentées par notre collègue, que j'ai déclaré ne pouvoir laisser reprendre dans la Commission des interpellations qui n'avaient pu aboutir devant la Chambre sur la question de la démobilisation.

J'ai le droit et le devoir de dire que la Commission de l'Armée a rempli, et continue de remplir simplement, mais efficacement, le rôle qui lui appartient. Il est aisé, d'ailleurs, d'en juger. Au lendemain de l'armistice, elle s'est spontanément saisie des deux graves problèmes de la démobilisation industrielle et de la démobilisation des effectifs, qui rentraient, l'un et l'autre, dans ses attributions. Sur la première question, elle a procédé à l'audition de M. Loucheur, dont l'exposé général, qui a occupé toute une séance, a été même favorablement accueilli. Sur la seconde, elle a, par une démarche de son président, accompagné de M. Henry Paté, rapporteur, provoqué les explications du gouvernement. Le président du Conseil répondit à vos délégués que le haut commandement avait besoin d'un délai pour préciser les possibilités d'ordre militaire.

Notre Commission crut alors devoir dégager ellemême, d'un examen immédiat, les principales directives qui lui paraissaient s'imposer, savoir : La libération rapide des vieilles classes, le principe de la démobilisation classe par classe, avec un avancement de deux classes par enfant pour les pères de famille. Quelques jours après, lors du premier débat qui s'institua devant la Chambre sur la démobilisation, et dans lequel intervenait M. Abrami, au nom du gouvernement, je priai M. Henry Paté de faire connaître à la Chambre les directives adoptées par la Commission. Elles y furent accueillies avec faveur et elles sont devenues ensuite, à une variante près, la substance de la circulaire gouvernementale qui a réglé le renvoi dans leurs foyers d'une première catégorie de deux cent mille mobilisés.

A la suite du second débat que la question de la démobilisation a provoqué devant la Chambre, et qu'a soutenu M. Deschamps, nommé dans l'intervalle, sous-secrétaire d'Etat, la Commission de l'Armée a estimé que l'audition de ce dernier s'imposait pour des précisions complémentaires importantes. Cette audition eut lieu vendredi dernier, au moment même où nos collègues socialistes prenaient, dans leur groupe, la décision de se retirer.

La discussion qui a suivi à la Commission d'audition du sous-secrétaire d'Etat, a abouti à une double résolution prise sur ma proposition. En premier lieu, le président a été chargé de demander au président du Conseil de faire connaître, dans le plus bref délai possible à la Commission, le plan général de démobilisation qui suivra le renvoi des R. A. T. Sur cette démarche faite hier, le président du Conseil s'est engagé à venir devant la Commission, afin de lui donner connaissance de ce plan, dès que les grandes lignes en auront été fixées. D'autre part, M. Hery Paté a été chargé de rapporter très rapidement devant la chambre, les propositions, avec cette indication que la démobilisation générale doit être accélérée et réalisée sur la base du principe de l'égalité.

Il m'a paru nécessaire de montrer par cet exposé du rôle de la Commission, que celle-ci n'a rien abandonné de son droit d'investigation et de contrôle ; qu'elle a toujours et unanimement apprécié la haute importance du problème de la démobilisation ; qu'ayant examiné ce problème en lui-même, elle y a déjà abouti à des résultats dont il ne serait pas juste de contester l'utilité, et qu'elle a marqué enfin sa volonté de pousser son examen et ses demandes de renseignements jusqu'à la connaissance complète du plan général, qui, faisant suite au renvoi des vieilles classes, réalisera l'achèvement de la démobilisation en France.

J'écarte délibérément la pensée que nos collègues socialistes aient voulu, par leur lettre de démission, revendiquer pour eux-mêmes, devant l'opinion, un souci plus exact, un sentiment plus profond des intérêts que met en jeu la question de la démobilisation. Une telle intention, qui serait empreinte d'injustice à l'égard de nos autres collègues, me paraît certainement démentie par le caractère invariable d'une collaboration qui s'est poursuivie dans notre Commission, au milieu des plus graves événements que le pays ait traversés, sans que jamais se soit manifesté parmi nous d'autres sentiments qu'une noble émulation pour la défense nationale et le salut du pays.

Je compte sur le souvenir de cette collaboration, ainsi que sur les précisions de ma réponse à la lettre de nos collègues pour déterminer ceux-ci à reprendre, parmi nous, la place qu'ils ont longtemps et excellemment occupée. Je me propose de faire tenir sans retard cette réponse à nos collègues démissionnaires.

La Commission a entendu ensuite une communication de M. Denis Cochin sur les conditions dans lesquelles ont été organisés la fabrication en France et les achats à l'étranger de l'acide nitrique synthétique. La deuxième Sous-Commission a été chargée de présenter un rapport sur les déclarations de M. Denis Cochin.

Sur la proposition de M. René Besnard, des missions de contrôle seront envoyées aux armées qui participent en ce moment à l'occupation des territoires visés par les clauses de l'armistice.

La Commission se réunira jeudi prochain pour examiner le rapport de M. Henri Paté sur les propositions relatives à la démobilisation des maires et secrétaires de Mairie.

## Les Permissions aux Prisonniers de guerre rapatriés

Paris, 24 Décembre.

Le gouvernement a décidé d'augmenter dans les conditions indiquées ci-après, la durée des permissions à accorder aux prisonniers de guerre rapatriés, jusqu'ici fixées uniformément à trente jours.

Cette durée sera calculée, dorénavant, d'après le temps passé en captivité.

Les prisonniers capturés en 1914 et en 1915 auront droit à soixante jours ; ceux capturés en 1916, à quarante-cinq jours ; ceux capturés en 1917 et en 1918, à trente jours.

Les prisonniers de guerre actuellement rapatriés, bénéficieront, s'il y a lieu, du supplément de permission envisagé ci-dessus, soit sous forme de prolongation, soit sous forme de rappel, suivant qu'ils se trouvent actuellement en permission de rapatriement ou qu'ils sont déjà rentrés à leurs corps. Dans ce dernier cas, le rappel sera fait au moment de la première permission de détente.

## L'Exécution de l'Armistice

### Les bâtiments français sur le Rhin

Paris, 24 Décembre.

Deux bâtiments affectés à la flottille du Rhin, une canonnière et un chasseur, viennent de traverser Paris se rendant du Havre à Strasbourg, par Châlons, Toul et Nancy.

Ces deux bâtiments portent à dix le nombre des unités de cette flottille, qui ont déjà remonté la Seine pour la même destination. Onze autres sont attendus incessamment à Paris.

## Le Voyage de M. Wilson

### Un message de Noël du Président aux Américains

Paris, 24 Décembre.

A l'occasion de Noël, le président Wilson a envoyé le message suivant à la Maison-Blanche, à Washington :

*J'espère que ce sera un réconfort pour les nôtres dans le pays de savoir que j'ai trouvé leurs enfants ici en bonne santé physique, en bonne santé morale, ayant gagné l'estime de tous ceux avec lesquels ils se sont trouvés côte à côte au milieu de la guerre, et ayant gagné la confiance de tous partout où ils vont.*

*Je suis aussi certain qu'ils seront réconfortés également par l'assurance que l'opinion publique de toutes les grandes nations avec lesquelles nous avons été associés dans cette guerre maintient énergiquement toutes les propositions tendant à une juste et durable paix, et à une coopération intime des peuples du monde, se gouvernant eux-mêmes, et qui consolideront cette paix lorsque les arrangements en cours auront été déterminés.*

*Rien ne saurait confirmer davantage notre confiance en ce jour de Noël que les sentiments que je rencontre, et qui partout prédominent.*

### Mme Wilson et les orphelins de Paris

Paris, 24 Décembre.

Cet après-midi Mme Wilson a continué ses promenades en ville, en faisant des emplettes parmi lesquelles une certaine quantité de gâteaux et de bonbons destinés à être distribués aux enfants dans les orphelinats de Paris.

### L'invitation de la Hollande

La Haye, 24 Décembre.

On annonce officiellement que la reine Wilhelmine a invité le président Wilson à se rendre en Hollande lors de son séjour en Europe.

Le président a répondu qu'il se souviendrait de cette aimable invitation, et qu'il informerait, plus tard, la reine s'il lui est possible de se rendre en Hollande.

## La Révolution en Allemagne

### L'agitation à Berlin

Bâle, 24 Décembre.

On mande de Berlin, 23 décembre :

Les Conseils des ouvriers de Berlin ont tenu hier une réunion orageuse au cours de laquelle M. Richard Muller a déclaré que le Congrès d'empire des Conseils d'ouvriers et soldats, n'avait pas montré le moindre sentiment révolutionnaire et que le gouvernement songeait seulement à dépouiller les Conseils d'ouvriers de leur influence au profit de l'Assemblée nationale.

Le secrétaire d'Etat aux Postes Hoehn, ayant essayé de prêcher le calme, a été chassé de la tribune et malmené au point qu'il a dû être transporté au poste de secours, pendant qu'une vraie bataille se livrait dans l'assemblée.

### Graves troubles aux mines de Hamborn

Bâle, 24 Décembre.

On annonce de Berlin que des troubles graves ont éclaté à nouveau hier aux mines de Hamborn ; plusieurs milliers de mineurs du groupe Spartacus ont pris d'assaut des puits, brisant les installations et s'emparant de mitrailleuses et de munitions. La police et la troupe ont été chargées de défendre les accès des puits.

### Le retour des troupes berlinoises

Berne, 24 Décembre.

Le retour des troupes berlinoises est terminé. La première division de réservee de la garde a fait son entrée à Berlin dimanche et a été saluée, à la porte de Brandebourg, par Scheidemann, qui a donné aux troupes l'assurance que les décorations et tous les droits qu'elles auraient acquis seraient maintenus.

## La Situation des Soldats de l'Armée d'Orient

Paris, 24 Décembre.

La Commission de l'Armée a décidé de signaler au ministre de la Guerre la situation des soldats de l'armée d'Orient, tant au point de vue de leur ravitaillement que de leur relève, qui ne s'effectue pas à l'expiration des délais prévus par les circulaires ministérielles.

## Le Pétrole et l'Essence

### La liberté de vente et d'emploi rétablie à partir du 1er janvier

Paris, 24 Décembre.

M. Poincaré vient de signer le décret approuvé par le Comité général du pétrole et relatif au rétablissement, à dater du premier janvier 1915, de la liberté de la vente et de l'emploi du pétrole et de l'essence.

La circulation automobile devient pour la zone de l'intérieur pour tous les véhicules automobiles de toutes nature, utiles aux besoins de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. Les voitures de tourisme circulent librement dans une zone de 50 kilomètres de rayon autour de la localité où réside leur possesseur, et dans une zone plus étendue moyennant un permis de circuler, qui devra être accordé par les préfets pour tous les déplacements se rattachant à l'intérêt général.

L'exposé des motifs fait ressortir que les stocks existants et le plan de ravitaillement établi par la Conférence interalliée du pétrole assurent des arrivages réguliers et suffisants pour satisfaire aux besoins des armées et du pays.

D'autre part, une large liberté du commerce du pétrole et de la circulation automobile doit aboutir à faciliter les transports sur route et contribuer, par là même, à une solution de la crise des transports. Enfin, le rétablissement de cette liberté de commerce a été considéré comme devant favoriser puissamment l'effort que l'agriculture, le commerce et l'industrie se disposent à donner sans réserve au lendemain de la victoire.

## La Conférence de la Paix

### Les délégués allemands

Berne, 24 Décembre.

Le *Berliner Tageblatt* du 25, annonce que Max Warburg sera probablement envoyé aux négociations de la paix comme délégué pour les questions économiques et politiques. A Max Warburg seraient adjointes plusieurs autres personnalités appartenant aux milieux financiers et commerciaux. Pour apprécier le rôle qui, si l'information se confirme, serait dévolu à Max Warburg, il est utile de rappeler qu'il est membre du Conseil d'administration de la Hamburg Amerika Linie.

Le *Berliner Tageblatt* ajoute à cette nomination une autre d'une ordre tout différent. Il est également probable, ajoute le journal libéral, que le social-démocrate Bernstein sera aussi envoyé à Paris. La hâte avec laquelle la presse berlinoise propage les informations du genre de cette dernière ne peut guère faire illusion sur les véritables intentions de l'Office des Affaires étrangères. On est en droit de se demander comment le comte Brockdorff-Rantzau conçoit la mission de Bernstein, et s'il ne compte pas plutôt sur d'autres délégués tenus jusqu'ici en réserve et qui doivent représenter plus fidèlement les doctrines et les traditions de l'Office des Affaires étrangères.

## Pluies et Inondations

### DANS LA SAONE

Chalon-sur-Saône, 24 Décembre.

Les pluies continuelles ont amené un débordement des rivières du département. A Chalon-sur-Saône, les bas-ports sont inondés, ainsi que les caves du quartier du centre. Le service des ponts et chaussées annonce que la Saône monte de six centimètres par heure en amont de Chalon-sur-Saône et que le Doubs croît de huit centimètres par heure à Besançon.

### EN SAVOIE

Annecy, 24 Décembre.

En raison des pluies persistantes, le lac commence à déborder. Les routes riveraines sont à demi-submergées. L'eau atteint presque l'entrée de la Préfecture.

La voie ferrée d'Annecy à Aix a été coupée cette nuit sur une longueur de deux cents mètres, près des gorges du Fier. Tous les trains sont supprimés jusqu'à nouvel ordre. Le courrier de Paris n'est pas parvenu aujourd'hui. La ligne de tramway d'Annecy à Thônes a été coupée près de la station de Dincy-Saint-Clair, par suite d'éboulements. Le service se fait par transbordement des voyageurs.

## EN ESPAGNE

### L'AUTONOMIE DE LA CATALOGNE

Madrid, 24 Décembre.

Les éléments intransigeants, représentés par MM. Cambo et Marcellino Domingo, perdent du terrain. M. Diluvio accuse violemment la Ligue de trahir la cause de l'autonomie.


## Tribune du Travail

**75 centimes la ligne, minimum 2 lignes**

On demande une bonne à tout faire, hôtel de l'Ardèche, rue Thubaneau, 17.

On demande demoiselle ayant l'habitude des calculs, jolie écriture, connaissant comptabilité, Bourreli, 13, rue de la Pyramide.

On demande des hommes de peine avec certificats, 52, avenue du Prado.

On demande bon scieur pour bois de chauffage à la scie circulaire; travail de nuit, William Cros et Cie, 25, boulevard Baille.


### REMERCIEMENTS

Mme veuve Pons et sa fille remercient leurs parents et amis de la marque de sympathie qu'ils leur ont témoignée pour le décès de **M. Baptistin PONS.**

### AVIS DE MESSE (Beaucaire)

Mme veuve Raymond ; Mme Louis Léothaud, née Raymond ; le docteur Louis Léothaud ; M. Julien Léothaud ; les familles Véran, Bontoux, Estellon et Léothaud prient leurs parents, amis et connaissances de vouloir bien assister à la messe de sortie de deuil qui sera célébrée en l'église Notre-Dame, samedi, 28 décembre, à 10 heures, pour le repos de l'âme de **M. Louis RAYMOND**, licencié en droit, sergent au 40e d'infanterie, mort glorieusement au champ d'honneur, le 20 août 1914, à Dieuze, à l'âge de 25 ans. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

### AVIS DE DECES (Beaudinard-Aubagne)

Mme veuve Maurin Ferdinand et sa famille font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **M. MAURIN Ferdinand**, conseiller d'arrondissement. Ses obsèques auront lieu jeudi 26 décembre, à 8 heures 30 du matin, à Beaudinard.

### AVIS DE DECES

Les familles Barberoux, Coutouly et Riva ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de **M. Marius-Pierre BARBEROUX**, mort pour la France, dans sa 31e année, à Salonique.

Les obsèques et l'inhumation de Mme veuve **Célestin VERNET**, née **TOUCHE**, auront lieu à Aix-en-Provence, demain, jeudi, 26 courant : départ devant la gare d'Aix, à 10 heures du matin.

Mme veuve Paul Constantin, née Viglielm et ses enfants ; les familles Meyran, Poiotti, Peyronel, Constantin, Viglielm, Menusan, Bounous et Massel ont la cruelle douleur de faire part du décès de **M. Paul CONSTANTIN**, dit **PAULUS**, cocher, que Dieu a rappelé à Lui, à l'âge de 52 ans. Les obsèques auront lieu aujourd'hui, 25 courant, à 3 h. 30 du soir, 32, rue du Berceau.

Mme veuve Paul Donati, née Fournier et sa fille ; Mme veuve Remy Donati et son fils ; les familles Donati, Martinèche, Ucciani, Fournier, Gay, Malepine, Garcin, Mancini, Sève, Mayon et Mlle Joséphine Lanckroock ont la douleur de faire part du décès de **M. Paul DONATI**, soldat au 9e régiment de cuirassiers à pied, décoré de la Croix de guerre et deux citations, mort pour la France le 1er octobre 1918, au combat de Binarville (Marne), à l'âge de 23 ans, leur époux, père, fils, frère, beau-frère, neveu, cousin, allié et filleul regretté. La messe de sortie de deuil a été dite dans la plus stricte intimité.

M. Pierre Bruna et ses enfants Hélène et Fernand Bruna ; M. et Mme Louis Bruna et leur fille ; Mme Hélène et M. Fernand Négrel ; Mme veuve Yacinte Bruna et sa famille ; les familles Bellino et Zanone (de Turin) ; Mme Louis Trésor et tous ses parents ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle de **Marcel BRUNA**, leur fils, frère, neveu et cousin, âgé de 14 ans survenue à Nice le 21 du courant. Les obsèques auront lieu aujourd'hui, 25 décembre, à 2 heures. On se réunira boulevard Bruna, Valbarelle.

La **Pitié Suprême** prie ses adhérents (hommes ou dames) et toutes personnes qui pourraient se joindre à elle, d'assister aux obsèques des soldats **David DEOP**, du 22e colonial et **Antoine PEREZ**, de la 15e section C. O. A., qui auront lieu aujourd'hui, mercredi, 25 du courant, à 8 heures et 8 h. 30, tous deux à l'hôpital de la Rose, à Malpassé.


Le gérant : VICTOR HEYRIES

Imprimerie et Stéréotypie du *Petit Provençal* 75, rue de la Darse, 75